

FAITS SAILLANTS

La composition de la fonction publique québécoise en 2018-2019

- En fin d'exercice financier, l'effectif de la fonction publique était réparti, outre l'Assemblée nationale, entre 19 ministères et 66 organismes et il était présent dans l'ensemble des régions du Québec.
- 59 084 ETC au total :
 - 49 177 ETC réguliers¹
 - 8 333 ETC occasionnels
 - 1 573 ETC étudiants et stagiaires²
- 281 classes d'emplois (à l'exclusion des titulaires d'emplois supérieurs, des étudiants et des stagiaires).
- Répartition de l'ensemble des ETC par catégorie d'emplois :
 - Haute direction (1,2 %)
 - Cadre (5,8 %)
 - Professionnel (37,3 %)
 - Enseignant (0,8 %)
 - Technicien (24,2 %)
 - Personnel de bureau (17,3 %)
 - Agent de la paix (6,1 %)
 - Ouvrier (4,9 %)
 - Étudiant et stagiaire (2,7 %²)

L'évolution de l'effectif en ETC de 2014-2015 à 2018-2019

- L'effectif de la fonction publique s'est accru de 0,1 % entre 2014-2015 et 2018-2019, ce qui représente 76 ETC de plus :
 - L'effectif régulier a augmenté de 2,6 % entre 2014-2015 et 2018-2019, soit une hausse de 1 249 ETC.
 - L'effectif occasionnel a diminué de 13,5 % entre 2014-2015 et 2018-2019, soit un recul de 1 304 ETC.
 - L'effectif étudiant et stagiaire a augmenté de 9,1 % entre 2014-2015 et 2018-2019, soit une croissance de 131 ETC³.

1. Lorsqu'il est utilisé avec les mots *personnel*, *effectif* ou *employé*, l'adjectif « régulier » désigne ici le personnel à statut permanent ou temporaire.

2. En raison de l'arrondissement, la somme des ETC comme celle des pourcentages, n'est pas toujours égale à 100.

3. Les étudiants et les stagiaires ne sont assujettis à aucune forme de contrôle de l'effectif.

L'évolution de l'effectif régulier en nombre de personnes de mars 2015 à mars 2019

- L'effectif régulier comptait 53 570 personnes en mars 2019. Il s'agit d'une hausse de 6,5 % depuis mars 2015, soit 3 268 personnes de plus.

L'effectif régulier : les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- De mars 2015 à mars 2019, l'importance relative de la catégorie des professionnels a continué d'augmenter (de 40,6 % à 42,8 % de l'effectif régulier en nombre de personnes) par rapport aux catégories des techniciens (de 25,3 % à 24,4 % de l'effectif régulier) et du personnel de bureau (de 15,5 % à 14,1 % de l'effectif régulier).
- Les femmes comptaient pour 58,8 % de l'effectif régulier en mars 2019, comparativement à 58,3 % en mars 2015.
 - La proportion des femmes cadres dans l'effectif régulier a atteint 48,2 % en mars 2019, soit un accroissement de 2,6 point de pourcentage depuis mars 2015.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 16,1 % en mars 2019, soit la même proportion qu'en mars 2015.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,2 ans en mars 2019, en diminution de 0,6 an par rapport à mars 2015.

Le nombre de départs à la retraite

- Le nombre de départs à la retraite se situait à 1 922 en 2018-2019, comparativement à 2 062 en 2014-2015, soit une baisse de 139 départs.

L'embauche de personnes membres de groupes cibles se poursuit

- La proportion d'embauche de personnes membres d'au moins un groupe cible (membre des minorités visibles et ethniques, anglophone, Autochtone, personne handicapée) dans l'ensemble du personnel recruté se situait à 19,1 % pour l'année 2018-2019, soit une augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'exercice financier précédent.
- La proportion d'embauche de personnes membres des minorités visibles et ethniques se situait à 17,2 % en 2018-2019, soit une augmentation de 1,2 point de pourcentage par rapport à l'exercice financier précédent.